AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0996
FR0010417345-FS0481

28 avril 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 28 avril 2016, la société Janus Capital Management LLC[1] (151 Detroit Street, Denver, Colorado 80206, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 9 avril 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds, 982 932 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 5,12% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions DBV TECHNOLOGIES sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 22 avril 2016, 1 412 734 actions DBV TECHNOLIGIES représentant autant de droits de vote, soit 5,84% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES[3].

[1] Contrôlée par Janus Capital Group.
[2] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 19 209 771 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Sur la base d'un capital composé, à ce jour, de 24 205 129 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.